



# COMMISSION DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du 08/03/2023

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 11 et 12 mars 2023

**SERGEANT Cyrille (07.70.15.24.71).** Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

REGLEMENT DES INDEMNITÉS DES ARBITRES OFFICIELS DES 1/8 DE FINALE COUPES XAVIER BOUVIER & RENE GIRAUD

### **Information aux clubs et aux arbitres**

Lors des 1/8 de finale des coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD, le paiement des frais d'arbitrage se fera le jour du match et comme suit :

- Le club local règle l'arbitre central et l'arbitre assistant n°1
- Le club visiteur règle l'arbitre assistant n°2

### ÉCUSSON

**Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.**

**Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.**

**Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.**

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

### COULEURS DES MAILLOTS

#### **A l'attention de tous les Clubs et Arbitres.**

Il est rappelé que lorsque deux équipes ont pratiquement la même couleur de maillot, en District c'est à l'équipe recevant de changer de maillot avec des Numéros et **EN AUCUN CAS METTRE DES CHASUBLES.**

### INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

#### **A l'attention des Arbitres, Observateurs et Tuteurs**

Ceux qui se connectent via l'application « PORTAIL DES OFFICIELS », nous vous demandons d'être vigilants à vos désignations, en allant dans l'onglet « Évènement ».

### FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D 4





La Commission de Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu **le samedi 18 mars 2023 à GUILHERAND-GRANGES**.

**Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes.** La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, l'arbitre sera considéré absent (application du règlement intérieur).

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique et questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
ACHOURI	Youssef	District 4
AMARA	Mohsen	District 4
AMEUR	Zouhaier	District 4
AMROUNE	Samir	District 4
AURIC	Frédéric	District 4
AYDIN	Aydin	District 4
BARBOSA	Laurent	District 4
BEATTIE	Elliot	District 4
BELKADI	Mhamed	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
BOUDRAS	Thomas	District 4
BOUKABOUS	Nadir	District 4
BOUKHETACHE	Rachid	District 4
BOURA	Yssoufi	District 4
CAUVIN	Nicolas	District 4
CHAABANE	Medhi	District 4
DA SILVA	Patrice	District 4
DELORME	Lucie	District 4
DEMIR	Ismayil	District 4
DEYGAS	Philippe	District 4
DOMINGOS DE FARIA	Elder	District 4
DUSSAUD	Romain	District 4
FARNIER	Jean	District 4



GALOYAN	Youri	District 4
GNAHORE	Bahi	District 4
GONCALVES	Yoann	District 4
GRASSI	Mathieu	District 4
KHIATI	Nacer	District 4
LEBEAU	Quentin	District 4
MALOSSE	Sébastien	District 4
MESTOURA	Idris	District 4
MZOUGH	Mohamed	District 4
NAICH	Mostafa	District 4
NDIAYE	Falou	District 4
NOUTAI	Zinsou Joseph	District 4
PERGE	David	District 4
PERRI	Vincent	District 4
PIGNON	Kevin	District 4
ROSSINI	Stéphane	District 4
SAINTOIN	David	District 4
SHAMOIAN	Ronaldo	District 4
SOUMAILA	Soilihi	District 4
VALENCONY	André	District 4
WADJIB	Imrane	District 4
ZOUINE	Khalid	District 4

## FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière matinée de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15 et/ou U18 a été programmée le :

- **Samedi 8 avril 2023, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique à CHARMES SUR RHÔNE)**

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette dernière réunion de formation proposée.**

**A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.**

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique ;
- Point technique et administratif ;
- QCM sur les lois du jeu ;

Clôture de la matinée de formation





Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive 2022/2023 ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
ANDRE	Mylan	District JAD
BANCEL	Denis	District JAD
BUFFAT-NURY	Hayden	District JAD
BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD
CHANEGUIER	Thomas	District JAD
CHAVES	Hugo	District JAD
CHEVECHIAN	Maïke	District JAD
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
EYRAUT	Raphaël	District JAD
FANGET DUPLOMB	Hugo	District JAD
FOUREL	Nolwen	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD
FRAISSE	Matéo	District JAD
GAYET	Charlie	District JAD
GHEBBARI	Jimmy	District JAD
GOIFFON	Théo	District JAD
HERMANTIER	Maxence	District JAD
IZNARD	Nans	District JAD
JOYEUSAZ	Khais	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOREIRA	Mathis	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
NAJIM	Youness	District JAD
OBRINGER	Elyne	District JAD
PHILIBERT	Léo	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD
VIOUGEAS	Tom	District JAD
VIVIER	Julie	District JAD



## COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :**

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

## INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

## INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

**ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

## RAPPORT DISCIPLINAIRE





Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

#### CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

#### AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

#### **MARS 2023**

- Samedi 18 mars :

*Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)*

#### **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

#### **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

***Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)***

#### COURRIERS DES ARBITRES

- **GUILLARD Sébastien** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D3 du samedi 04/03/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **BEATTIE Elliot** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 09/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **CAUVIN Nicolas** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 10/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.





- **SADIK Salim** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale. Lu et noté.
- **SOUMAILA Soilihi** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale. Lu et noté.
- **ROSSINI Stéphane** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 18/03/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **AUBE Florian** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 30/06/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **BILLON Philippe** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 02/06/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **BANCEL Loïc** : Courriel nous informant de son erreur de saisie de la FMI lors de sa rencontre U 18 D 2 du 04/03/2023. Lu et noté.
- **BAUDUIN Sylvain** : Courriel nous relatant les faits qui se sont produits lors de sa rencontre U 18 D 1 du 04/03/2023. Lu et noté.
- **HATTACH Imad** : Courriel nous relatant les faits qui se sont produits lors de sa rencontre Seniors D2 du 05/03/2023. Lu et noté.

#### COURRIERS DES CLUBS

- **F.C.LARNAGE SERVES** : Courriel nous informant une erreur de saisie de la FMI lors de la rencontre U 18 D 2 du 04/03/2023. Lu et noté.
- **S.C. BOOURGUESAN** : Courriel nous demandant des arbitres pour les rencontres Seniors D5 des 09/04/2023 et 14/05/2023. Lu et noté.  
Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président  
*Nicolas BRUNEL*

Le Secrétaire  
*Jean Baptiste RIPERT*